

société des amis
fondation marguerite et aimé maeght

**PARTICIPEZ
AU FINANCEMENT
DE LA RESTAURATION
DES ŒUVRES
DU LABYRINTHE MIRÓ
DE LA FONDATION
MAEGHT**

Dès la conception de la Fondation Maeght, Joan Miró donne libre cours à son imagination pour créer un espace unique au monde : le Labyrinthe Miró. Avec ses amis Artigas père et fils, céramistes, il donne vie à un lieu magique peuplé de sculptures monumentales.

20 œuvres en céramique, marbre, bronze, fer, béton sont ainsi nées des mains de l'artiste et installées dans un environnement naturel exceptionnel.

Plus de 50 ans après leur création, on observe des dégradations structurelles et de présentation sur certaines d'entre elles. En 2018, les trois sculptures en marbre ont été restaurées et la Société des Amis financera la restauration de deux œuvres en céramique *Gargouille* et *L'Œuf* en 2019.

Pour préserver le Labyrinthe, la Société des Amis de la Fondation Maeght a décidé d'organiser une campagne visant à financer la restauration de 14 de ses œuvres. En proposant ce projet à la Fondation Maeght, elle marque son engagement profond envers la création artistique et contribue à la conservation des œuvres de la collection de la Fondation Maeght. C'est de l'ordre de ses missions.

Vous pouvez vous aussi vous engager à la préservation d'un patrimoine artistique universel en soutenant le projet de la Société des Amis et en participant à cette collecte de fonds, par avance, nous vous remercions de votre soutien.

Anny Courtade
Présidente de la Société des Amis

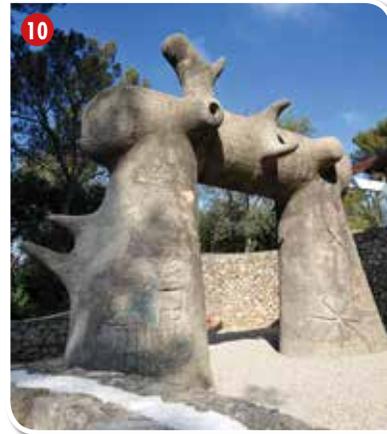
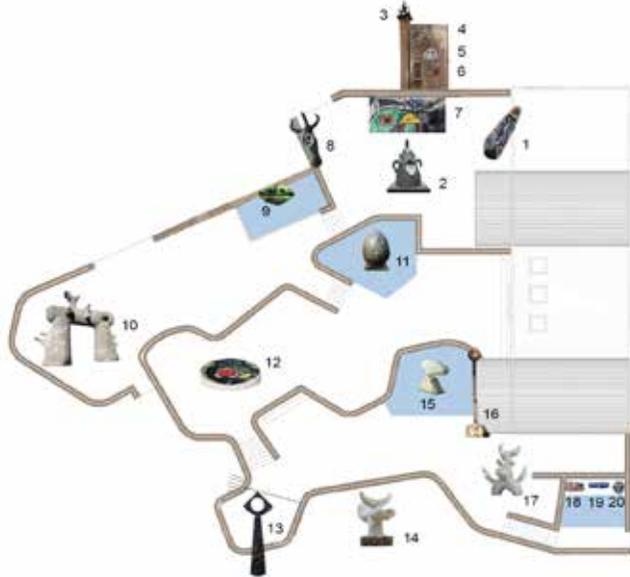
**Soit un financement participatif
de 65 000 €**



Gargouille, céramique, 1963

BUDGET: 65 000 €

1. <i>Le Cerf-volant</i> , céramique, 1963	4 800 €
2. <i>Déesse</i> , céramique, 1963	4 200 €
3. <i>Oiseau</i> , fer, 1968	2 100 €
4. <i>Céramique murale I</i> , 1963	2 700 €
5. <i>Céramique murale II</i> , 1963	2 700 €
6. <i>Céramique murale III</i> , 1963	2 700 €
7. <i>Céramique murale</i> , 1963	8 000 €
8. <i>Le Lézard</i> , céramique, 1963	3 500 €
9. <i>Gargouille</i> , céramique, 1964	restauration 2019
10. <i>Arc</i> , béton et céramique, 1963	18 500 €
11. <i>L'Œuf</i> , céramique, 1963	restauration 2019
12. <i>Le Cadran solaire</i> , céramique, 1973	2 500 €
13. <i>La Fourche</i> , fer et bronze, 1963	4 200 €
14. <i>L'Oiseau Solaire</i> , marbre, 1968	restauration 2018
15. <i>Femme à la chevelure défaite</i> , marbre, 1968	restauration 2018
16. <i>Personnage-Totem</i> , fer et céramique, 1963	2 500 €
17. <i>L'Oiseau Lunaire</i> , marbre, 1968	restauration 2018
18. <i>Personnage</i> , céramique, 1968	2 800 €
19. <i>Gargouille</i> , céramique, 1968	restauration 2018
20. <i>Personnage</i> , céramique, 1968	3 800 €



Oui, je participe à la restauration des œuvres du Labyrinthe Miró et fais un don de

50 € 200 € 500 € 1.000 € 5.000 €

OU _____ euros

Je souhaite parrainer l'œuvre n° _____

- Chèque à l'ordre de la « **Fondation Maeght** »
- Virement à l'ordre de la Fondation Maeght en précisant « **Don restauration Labyrinthe Miró** » **Fondation Maeght, 623 chemin des Gardettes - 06570 Saint-Paul de Vence**

Neuflize OBC

Domiciliation : BANQUE NEUFLIZE OBC

Banque Guichet N° de compte Clé RIB

30788 00100 25050780001 94

IBAN : **FR76 3078 8001 0025 0507 8000 194**

BIC : **NSMBFRPPXXX**

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal et vous bénéficierez d'une réduction d'impôt.

Nom de la société (s'il y a lieu) _____

Nom (M./Mme) _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____

E-mail _____

Coupon-réponse à renvoyer à :

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FONDATION MAEGHT

623 chemin des Gardettes - 06570 SAINT-PAUL DE VENCE

tél: +33(0)4 93 32 45 91 - societedesamis@fondation-maeght.com

www.amis-fondation-maeght.com

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, promulguée le 21 juin 2018, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de la Fondation Maeght.



Personnage, céramique, 1968

QUEL QUE SOIT LE MONTANT DE VOTRE DON, VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX

La Fondation Maeght reconnue d'utilité publique est **habilitée à recevoir vos dons au titre de l'impôt sur le revenu**. Elle est également en **capacité de recevoir vos dons au titre de l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)**.

IMPÔT SUR LE REVENU (IR)

• POUR LES PARTICULIERS

Régime général : réduction d'impôt égale à 66% du montant du don retenu dans la limite de 20% du revenu imposable. *Article 200 du Code général des impôts un don de 100 € = 34 € après réduction fiscale*

• POUR LES ENTREPRISES

Régime général : réduction d'impôt égale à 60% du montant du don retenu dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Possibilité d'étaler la réduction sur 5 ans si le plafond est dépassé. *Article 238 bis du Code général des impôts un don de 1 000 € = 400 € après déduction fiscale.*

Le bénéfice de la réduction d'impôt est exclusivement réservé aux contribuables domiciliés fiscalement en France au sens de l'article 4A et 4B du code général des impôts.

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI)

Les contribuables soumis à l'impôt sur la fortune immobilière peuvent bénéficier d'une réduction de leur IFI en cas de dons à certains organismes d'intérêt général à but non lucratif et à des fondations reconnues d'utilité publique. Cette réduction d'IFI est égale à 75% du montant de leurs versements et elle est plafonnée à 50 000 euros. Ouvrent droit à la réduction d'IFI les dons effectués au cours de l'année précédant celle de l'imposition.



Céramique murale (détail), 1963

société des amis
fondation marguerite et aimé maeght

Pour tout don, la Fondation Maeght remerciera nominativement les donateurs ou la personne de leur choix. Les donateurs seront conviés à la soirée de remerciement à la fin des travaux de restauration.

Remerciement :

- Je souhaite garder l'anonymat
- Je souhaite que mon nom figure parmi les donateurs de cette campagne
- Je dédie ce don à :

Civilité Prénom

Nom.....

Pour tout don supérieur à 200 € ou plus (soit 68 € après réduction fiscale), les donateurs seront invités à une visite privée du Labyrinthe Miró.

Pour tout don supérieur à 500 € ou plus (soit 170 € après réduction fiscale), les donateurs seront invités à une visite privée du Labyrinthe Miró et bénéficieront pendant 1 an de la carte membre « Actif » de la Société des Amis de la Fondation Maeght.*

Les entreprises pourront bénéficier d'offres supplémentaires. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

*La carte « Actif » des Amis de la Fondation Maeght offre un laissez-passer pour 1 personne pour une durée d'un an. S'il est déjà membre, il lui sera proposé de l'offrir à un proche.



L'Œuf, céramique, 1963